

# OFI RS MONETAIRE

Reporting Mensuel - Monétaire - février 2019



L'objectif du fonds est de procurer au souscripteur un rendement court terme supérieur à l'Eonia. La sélection des émetteurs est notamment réalisée selon un processus responsable. Le fonds s'adresse aux investisseurs institutionnels qui souhaitent obtenir un surcroît de rémunération de leur trésorerie par rapport au taux JJ, en alliant souplesse d'utilisation et recherche d'un risque minimum. L'allongement de la maturité des investissements sera l'une des sources de surperformance.

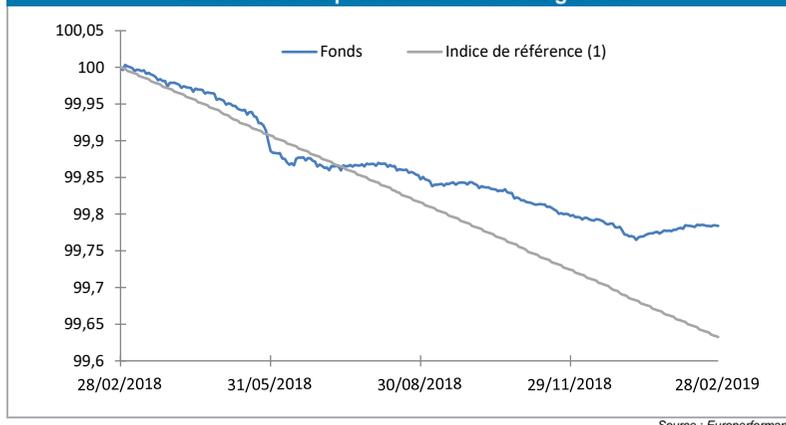
## Chiffres clés au 28/02/2019

Valeur Liquidative (en euros) :	100 649,78
Actif net de la Part (en millions d'euros) :	2 955,86
Performance YTD annualisée :	Eonia +38 bps
WAM <183 j	23 jours
WAL <365 j	199 jour(s)

## Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR0011381227
Ticker :	MACIOFI FP Equity
Classification AMF :	Monétaire à valeur liquidative variable (VNAV) standard
Classification Europerformance :	Trésorerie
Indice de référence <sup>(1)</sup> :	Eonia capitalisé
Principaux risques :	Risques de capital et performances Risques de marché : taux
Société de gestion :	OFI ASSET MANAGEMENT
Gérant(s) :	Daniel BERNARDO - Emir HADZIC
Politique de revenus :	Capitalisation
Devise :	EUR
Date de création :	16/11/2009
Horizon de placement :	6 à 12 mois
Valorisation :	Quotidienne
Frais courants :	0,05%
Dépositaire :	SOCIETE GENERALE PARIS

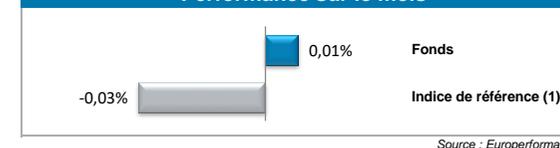
## Evolution de la performance sur 1 an glissant



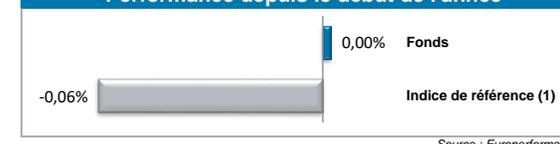
## Profil de risque

Niveau : **1** 2 3 4 5 6 7

## Performance sur le mois



## Performance depuis le début de l'année



## Performances & Volatilités

	3 ans glissants		2 ans glissants		1 an glissant		Année 2019		6 mois	3 mois
	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Volat.	Perf.	Perf.
OFI RS MONETAIRE	-0,39%	0,04%	-0,41%	0,04%	-0,22%	0,05%	0,00%	-	-0,06%	-0,01%
Indice de référence <sup>(1)</sup>	-1,07%	0,00%	-0,73%	0,00%	-0,37%	0,00%	-0,06%	-	-0,18%	-0,09%

Source : Europerformance

## Solvency Capital Requirement

SCR Market (en EUR)\* au 31/12/18 : **50 611 206**



## Performances mensuelles

	Jan.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année	Indice
2014	0,06%	0,05%	0,05%	0,05%	0,06%	0,05%	0,07%	0,05%	0,04%	0,04%	0,02%	0,01%	0,53%	0,10%
2015	0,03%	0,02%	0,01%	0,01%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,01%	0,13%	-0,11%
2016	0,02%	0,01%	0,00%	0,01%	0,01%	0,00%	0,00%	0,01%	0,02%	0,01%	-0,01%	-0,01%	0,07%	-0,32%
2017	-0,02%	0,00%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,01%	-0,02%	-0,02%	-0,18%	-0,36%
2018	-0,01%	-0,02%	-0,03%	-0,02%	-0,07%	-0,02%	0,00%	-0,02%	0,00%	-0,02%	-0,02%	-0,02%	-0,25%	-0,37%
2019	-0,01%	0,01%											0,00%	-0,06%

Source : Europerformance

(1) Indice de référence : Eonia capitalisé

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

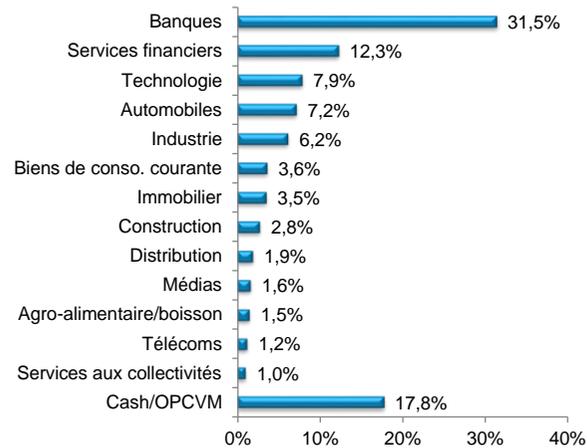
OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr

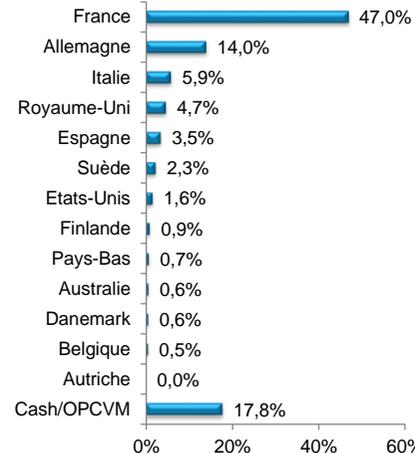


## Répartition sectorielle <sup>(1)</sup>



Source : OFI AM

## Répartition géographique



Source : OFI AM

## Commentaire de gestion

Le portefeuille d'OFI RS MONETAIRE est principalement constitué de BT, CD, CP... à hauteur de 45,17% de l'actif net soit environ 1 335 millions d'euros sur des niveaux d'Eonia +13bp avec une maturité égale à 181 jours. Parallèlement la partie longue du portefeuille (FRN et BMTN) est à 37,06 % soit 1 108 millions d'euros sur des niveaux d'Eonia + 34 bp avec une maturité proche de 0,84 an. La durée de vie moyenne du portefeuille se situe à 199 jours. Le poids des échéances comprises entre 1 et 30 jours est de 21,62%. Le secteur le plus représenté est le secteur bancaire à hauteur de 31,5% de l'actif net et ensuite le secteur financier à 12,3%.

L'exposition aux périphériques est de 9,34%.

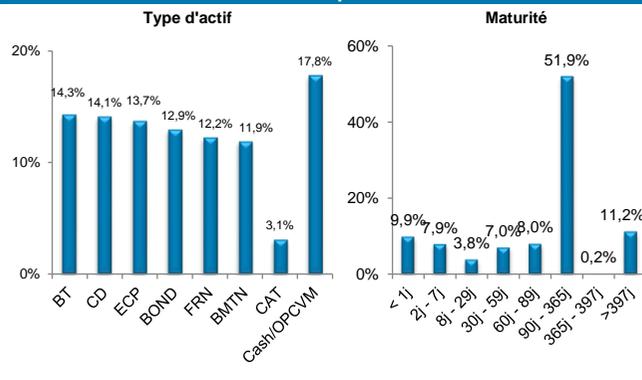
**Le portefeuille d'OFI RS MONETAIRE tourne actuellement à des niveaux de Eonia+20,3bp.** (marge actuarielle).

L'actif net du fonds s'établit à la fin du mois à **2 956 millions d'euros**.

**OFI RS MONETAIRE** réalise depuis le début de l'année une performance annualisée de +0,01% contre -0,37% pour l'Eonia capitalisé **soit Eonia +38 bp et il se classe 3ème sur 81 fonds** de la catégorie Monétaire Zone Euro source Europerformance. Sur le mois, le fonds réalise une performance annualisée de 0,09% soit Eonia+46 bp. Pour rappel, **OFI RS MONETAIRE se classe 8ème sur 74 fonds sur 3 ans.**

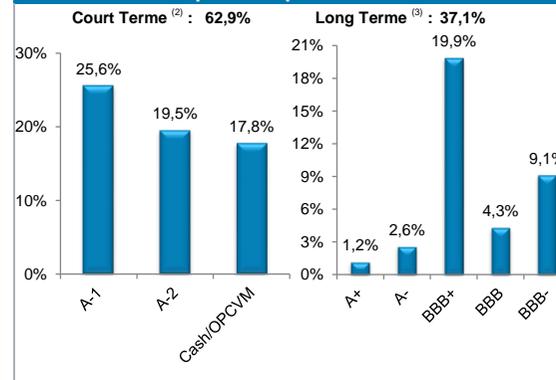
Daniel BERNARDO - Emir HADZIC - Gérant(s)

## Structure du portefeuille



Source : OFI AM

## Répartition par notation <sup>(4)</sup>



Source : OFI AM

## Principaux émetteurs

Libellé	Poids
AXA	4,05%
BPCE GROUPE	4,04%
LA POSTE	3,71%
INTESA SAN PAOLO	3,58%
GROUPE CREDIT MUTUEL	3,37%
INGENICO	3,07%
COMMERZBANK	3,04%
DEUTSCHE BANK	2,92%
ATOS	2,78%
DAIMLER	2,70%
<b>TOTAL</b>	<b>33,28%</b>

Source : OFI AM

(1) Classification ICB : FTSE/STOXX Industry Classification Benchmark

(2) Court Terme : maturité à l'achat inférieure à 1 an

(3) Long Terme : maturité à l'achat supérieure à 1 an

(4) Notations minimales : Haute qualité de crédit (analyse interne, cf. Directive "CRA")

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

OFI Asset Management • Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 92-12 • N° de TVA intra-communautaire : FR 51384940342 •

S.A à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 Euros • APE 6630Z 22 rue Vernier 75017 Paris •

Tél. : + 33 (0)1 40 68 17 17 • Fax : + 33 (0)1 40 68 17 18 • www.ofi-am.fr



## Processus de sélection ISR

L'univers d'investissement éligible est défini par la limitation du pourcentage d'émetteurs les moins avancés dans le portefeuille.

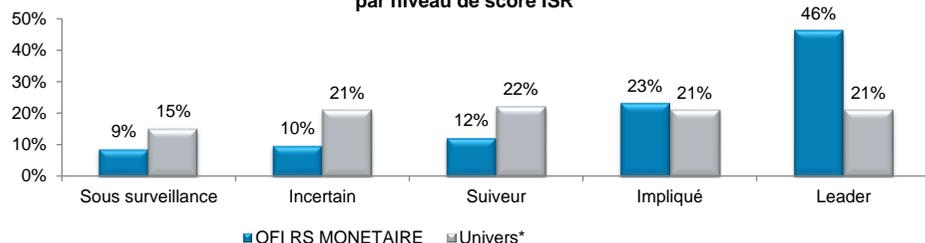
La sélection des émetteurs en portefeuille sera composée au minimum :

- de 60 % des deux meilleures catégories ISR (Leaders et Impliqués)
- et de 75 % des trois meilleures catégories ISR (Leaders, Impliqués et Suiveurs)

Par ailleurs, au moins 90 % des émetteurs en portefeuille doivent être couverts par une analyse ISR (hors OPCVM)

## Évaluation ISR du fonds au 28 février 2019

Répartition des émetteurs par niveau de score ISR



## Processus d'évaluation ISR des émetteurs

L'équipe de recherche ISR procède à l'analyse extra-financière :

- des émetteurs privés : identification des principaux enjeux ESG sectoriels puis analyse des pratiques de RSE des émetteurs
- des émetteurs publics : identification des principaux enjeux ESG des Etats Européens puis analyse de leurs pratiques.

Les résultats de cette analyse sont traduits par un Score ISR, établi sur une échelle de 0 à 5, reflet du classement de l'émetteur au sein de chaque super secteur ICB.

En fonction de ce Score ISR, une catégorie ISR est attribuée à chaque émetteur :

- Leaders** : les plus avancés dans la prise en compte des enjeux ESG
- Impliqués** : actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
- Suiveurs** : enjeux ESG moyennement gérés
- Incertains** : enjeux ESG faiblement gérés
- Sous surveillance** : retard dans la prise en compte des enjeux ESG.

\* L'univers analysé est composé d'environ 2600 émetteurs (entreprises du MSCI World, du Stoxx Europe 600, ainsi que d'émetteurs obligataires privés non cotés et des Etats Européens).

Document d'information non contractuel. Le présent document ne s'adresse qu'aux porteurs de parts ou actions du présent OPC. Les informations contenues dans ce document ne sauraient avoir une quelconque valeur contractuelle. Seuls le prospectus complet de l'OPC et ses derniers états financiers font foi. Les performances passées ne préjugent en rien des résultats futurs et ne sont pas constantes dans le temps. Les performances présentées incluent l'ensemble des frais hors commission de souscription et rachat. L'investissement dans l'OPC présente des risques liés à la variation de la valeur des parts ou actions de l'OPC dues aux fluctuations du marché, les investissements réalisés pouvant donc varier tant à la hausse qu'à la baisse et les souscripteurs de l'OPC pouvant par conséquent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Ce document n'a aucun caractère contractuel et ne fournit des informations qu'à titre indicatif. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus communiqué à l'AMF préalablement à son investissement. La société de gestion ne garantit pas que les informations contenues dans ce document sont exactes, complètes et à jour malgré le soin apporté à sa préparation. Aucune responsabilité ne pourra être encourue du fait de pertes subies par les souscripteurs ayant fondé leur décision d'investissement sur ce seul document. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur. Pour tout renseignement complémentaire relatif à l'OPC, le souscripteur pourra s'adresser à OFI Asset Management (22, rue Vernier 75017 Paris).

CONTACT • Département commercial • 01 40 68 17 17 • contact@ofi-am.fr

## Profil ESG d'une valeur en portefeuille : Anheuser Busch Inbev

Catégorie ISR : Leader

AB Inbev a adopté les meilleures pratiques du secteur sur les enjeux environnementaux. Le groupe se distingue notamment par des objectifs quantifiés et ambitieux pour 2025. Le groupe obtient une bonne performance sur l'ensemble des autres enjeux (déchets, eau, émission, qualité). Un point d'attention : l'enjeu santé sécurité, pour lequel on relève une augmentation du nombre d'accidents du travail. Par ailleurs, la structure de gouvernance du groupe est fragilisée par un Conseil d'administration insuffisamment indépendant et des rémunérations des dirigeants excessives.

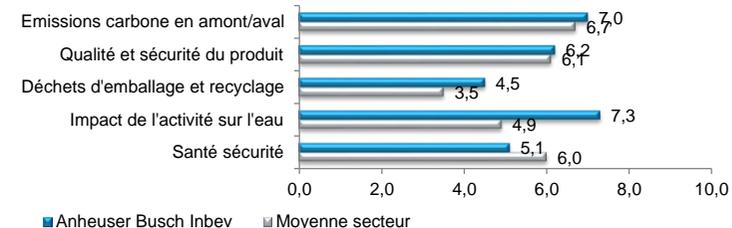
**Emissions carbone en amont/aval** : Exposition modérée sur cet enjeu. Le groupe développe une stratégie robuste de réduction de ses émissions en amont (objectifs de réduction auprès de ses fournisseurs) et en aval (contrats avec des distributeurs locaux comme Enel). AB Inbev s'est fixé l'objectif ambitieux de réduire de 25% ses émissions carbone sur sa chaîne d'approvisionnement, résolution alignée avec l'objectif de limitation du réchauffement climatique à 2°.

**Impact de l'activité sur l'eau** : Forte exposition du fait de sa présence dans de nombreuses zones à stress hydrique (une cartographie des risques a été réalisée). Le groupe a mis en place ces dernières années de nombreuses politiques comme l'accompagnement matériel et technologique des agriculteurs (irrigation goutte à goutte). AB Inbev a, dans son secteur, l'une des plus faibles intensités en eau par unité produite (3.09 hl en 2017) et en constante diminution depuis 2010 (-23%).

**Déchets d'emballage et recyclage** : Forte exposition de par les risques de nouvelles réglementations contraignantes. AB Inbev s'est donné pour objectif d'avoir 100% de leur produit et packaging en matériaux recyclables d'ici 2025 (contre 46% en 2018). Le groupe a notamment pris des initiatives telles que l'allègement et la réduction de la taille de ses emballages, ainsi que l'utilisation de contenu recyclé.

**Santé-Sécurité** : L'exposition est moyenne. Toutefois, le groupe semble être peu actif et n'a pas de certifications ou d'objectifs chiffrés. La diversification de son activité sur le continent africain expose davantage AB Inbev à l'enjeu de santé-sécurité. Et après l'acquisition en 2016 de SABMiller les résultats se dégradent.

**Qualité et Sécurité du produit** : AB InBev est l'un des membres fondateurs de l'International Alliance pour une consommation responsable (IARD). Il a ainsi développé une politique spécifique de marketing responsable et de formation de ses équipes devenue. Le groupe a l'objectif le plus ambitieux de son secteur : 25% de ses boissons ne seront pas ou peu alcoolisées (< à 3°) en 2025. Toutefois, le groupe pourrait améliorer la transparence sur l'impact de ses politiques.



Enjeu RSE Boissons alcoolisées

Vous trouverez plus d'informations sur le processus d'analyse et de sélection ISR sur le Code de Transparence disponible sur le site [www.ofi-am.fr](http://www.ofi-am.fr), rubrique « Produits », « Monétaire » puis sur l'onglet « Documentation » du FCP.